



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 10 FEV. 2021

**MADAME SOPHIE BEJEAN
RECTRICE DE REGION
ACADEMIQUE OCCITANIE
RECTRICE ACADEMIE DE
MONTPELLIER
RECTORAT
31 RUE DE L'UNIVERSITE
34064 MONTPELLIER CEDEX 2**

CD/CB/SB/D21-00715

Madame la Rectrice,

La Région Occitanie est pleinement engagée dans le développement et la transmission des langues qui en font sa richesse culturelle, l'occitan et le catalan. L'augmentation du nombre de locuteurs se fonde nécessairement sur une réhabilitation de la culture et de la langue occitane dans nos écoles ainsi que sur la diversification des offres d'enseignement. C'est pourquoi, dès 2017, j'ai tenu à signer une convention cadre Rectorat-Région avec la Ministre Najat Vallaud-Belkacem afin d'en assurer les moyens financiers et humains sur l'ensemble du territoire.

La déclinaison de cette dernière au niveau académique et cosignée ensemble très récemment, pose le cadre d'une nouvelle collaboration rythmée par un calendrier d'instances régulières permettant de tendre vers des objectifs chiffrés que nous nous sommes fixés : 26% d'augmentation d'élèves bilingues.

Les groupes de travail sont un temps privilégié de réflexion quant à l'orientation concertée du développement du bilinguisme, notamment, à l'échelle départementale. Ces temps de crise sanitaire démontrent, s'il le fallait, que les valeurs d'entraide, de partage et de solidarité, lo paratge et la convivència, chères à nos cultures, doivent être entretenues et défendues. Je comprends parfaitement que cette dernière ait pu affecter l'organisation de vos services. Néanmoins, je regrette profondément que ces temps de concertations fondamentaux n'aient pas été tenus dans le calendrier prévu, ne permettant pas aux cosignataires et partenaires de contribuer correctement au développement des différentes modalités d'enseignement.

Je souhaite, qu'à l'avenir, la préparation de ces groupes de travail et des autres instances de travail prévus dans le calendrier fixé dans la déclinaison de la convention cadre soit largement anticipée. Dans ce sens, je porterai une vigilance particulière aux dispositifs mis en place pour atteindre nos objectifs, à commencer par la dotation horaire attribuée aux établissements et la répartition de cette



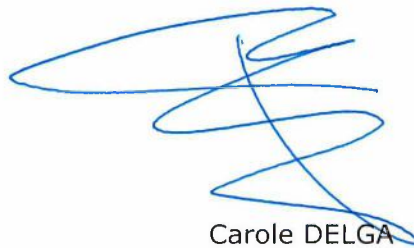
dernière fixée par la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales de 2017.

Je souhaite enfin attirer votre attention sur l'offre trop réduite d'enseignement d'occitan et de catalan à distance qui ne permet pas, actuellement, de satisfaire l'intégralité de la demande, pour les spécialistes notamment. Je vous demande, dans ce sens, d'engager une réflexion plus large afin qu'aucun des élèves de la Région Occitanie ne puisse être privé de l'enseignement qu'il désirerait suivre, de l'école maternelle jusqu'à l'Université.

À cet égard, concernant le catalan spécifiquement, il m'est fait remonter certains dysfonctionnements (non remplacement de départs à la retraite à l'Université Paul-Valéry, absence d'enseignement à distance CNED, absence d'intégration du catalan au mouvement national cf. BO du 16/11/2020) qui pénalisent le développement de l'enseignement de cette langue.

Je vous serais donc très reconnaissante de porter une attention particulière à toutes ces problématiques. Dans cette perspective, les services de la Région sont à votre disposition pour travailler toute piste d'amélioration sur ces sujets.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, à l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the top.

Carole DELGA